



Le mardi 26 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 19 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 28/09/2023

Excusé(s) (6) : Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

17 : Journées Impériales : subvention à l'EPIC Châteauroux Events

Chaque année, l'EPIC Châteauroux Events organise des événements visant à renforcer l'attractivité du territoire.

C'est ainsi que l'EPIC s'est vu confier les 16 et 17 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine, l'organisation des 2^{èmes} Journées Napoléoniennes .

L'évènement, qui a déjà été programmé en 2021, avait conquis un public très nombreux, nul doute que ce nouveau week-end impérial aura été doté d'un grand succès.

Afin de soutenir l'EPIC dans le coût de cette organisation, il est proposé au Conseil municipal de voter une subvention de 30 000€ à l'EPIC pour la mise en place du bivouac qui a accueilli 170 personnes, l'organisation des animations et la gestion de la technique de l'évènement.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de demander à l'EPIC un bilan financier et technique de l'évènement,
- de verser ensuite la somme de 30 000€ afin de soutenir l'organisation.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à la majorité des votes exprimés. (3

contre)

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance
Mme Chantal MONJOINT